

RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023 à 18h30
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du jour est le suivant :

- ♦ *Approbation du Procès-verbal du 3 juillet 2023.*
- ♦ *Compte rendu des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal (art. L2122 du CGCT).*

Administration générale :

- 1 – *Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux.*

Finances :

- 2 – *Tarifs billetterie – saison culturelle 2023-2024.*
- 3 – *Transport des scolaires pour l'apprentissage obligatoire de la natation.*
- 4 – *Convention d'occupation des gymnases communaux par le Collège Anatole France*
- 5 – *Subvention exceptionnelle*

Ressources humaines :

Modification du tableau des effectifs :

- 6 – *Avancements de grades 2023.*
- 7 – *Création de poste : Espace Jeunes.*
- 8 – *Création de poste : SMEJ.*
- 9 – *Transformation de poste : École de musique.*

Intercommunalité :

- 10 – *Territoire Zéro Chômeur Longue Durée – Accord de coresponsabilité de traitement.*

Questions Diverses

Le Maire

Serge PICHOT

